« Street pooling » : à Aubervilliers (93), piscine gratuite pour contrer les ouvertures de bouches d'incendie

18/07/2022 à 11h23



Depuis la semaine dernière, les habitants de la ville de Seine-Saint-Denis n'ont plus à payer pour accéder au centre nautique. Une mesure destinée à éviter l'ouverture des bornes incendie dans une commune qui fut championne dans ce domaine.

Il fait 32,5 °C à l'aplomb du soleil. Ce samedi, Aubervilliers n'échappe pas à la vague de chaleur. Sous les parasols de la piscine Marlène-Peratou, les familles se prélassent sur les transats mis à disposition par la ville de Seine-Saint-Denis. Les deux bassins de 25 mètres ont été pris d'assaut par les enfants et leurs mamans. Des petits cris de joie emplissent les lieux proches de la saturation. La jauge fixée à 625 personnes est sur le point d'être atteinte. « Mercredi, nous y étions », indique Rachid Baali, directeur du centre nautique municipal dans un sourire.

(…) Le Parisien

(Merci à turlututu2)